



Délibération 2026.07.02

Nombre de membres		Suffrages
en exercice	présents	exprimés
19	15	19
Votes		
Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0		

Délibération affichée et
exécutoire le :

28/07/26

Le 21 juillet 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 16 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Sébastien, MAILLET Cécile, MAUCHIEN Anne, CHABENAT Jean-Michel, MALASSINET Alain, DUVOUX Sylviane, BAUDET Laurence, MÉTIVIER Christophe, MÉSIER Marie-Christine, CHAUVEAU Valérie, CHAUVEAU Delphine, PERRICHON Julien, TARTIÈRE Steeven.

Pouvoirs : BONAMY Christian à FOURRÉ Frédérique, PION Bruno à MÉTIVIER Philippe, RIVIÈRE Fabien à FORBEAU Sébastien, CARREL Céline à BAUDET Laurence.

Décision modificative n°1 au budget principal 2026

Vu le budget primitif 2026 adopté par le conseil municipal ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits afin de financer des dépenses supplémentaires dans chaque section (fonctionnement et investissement) ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le budget comme suit :

Section de fonctionnement

Compte	Libellé	Crédits ouverts
622 DF	Rémunération intermédiaires et honoraires	4 200 €
65818 DF	Redevances licences et logiciels - autres	3 500 €
023 DF	Virement à l'investissement	11 200 €
73118 RF	Autres contributions directes (rôles suppl.)	2 000 €
741121 RF	Dotation de solidarité rurale	16 900 €

Section d'investissement

Compte	Libellé	Crédits ouverts
021 RI	Virement de la section de fonctionnement	11 200 €
231 DI	Immobilisations corporelles en cours (travaux)	11 200 €

La présente décision modificative est équilibrée en recettes et en dépenses pour chaque section.

Le Maire
MÉTIVIER Philippe.



Le secrétaire de séance,
MAILLET Cécile.